



La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve
est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire
Supérieur, Scientifique et Académique

Lettre n° 42 – Juin 2019

Éditorial du Président

Le Général de corps d'armée Jean-Tristan VERNA

Elites et experts.... «à la lanterne»?

Trois annonces récentes méritent à mon sens d'être reliées pour prendre la mesure d'un certain «air du temps». L'annonce de la suppression de l'ENA, solution imaginée pour répondre à la supposée déconnexion de la haute fonction publique des préoccupations des «vrais gens»; la décision de bousculer la communauté des spécialistes du patrimoine, seule voie jugée à même d'accélérer la reconstruction de Notre Dame de Paris; enfin, le choix de confier à une assemblée citoyenne tirée au sort la validation des grandes orientations politiques dans le domaine de l'environnement, instance considérée plus pertinente que les acteurs, notamment ONG, dont l'expertise militante en la matière tendait jusqu'à présent à faire autorité.

La quasi absence d'un débat de fond autour de ces annonces accrédite l'idée qu'il faut mettre en question la place qu'occupent dans la définition des choix politiques tout autant les élites issues du système de sélection méritocratique ou démocratique, les spécialistes «diplômés» de domaines très techniques et très encadrés sur le plan des procédures, et les experts indépendants engagés dans les grands enjeux sociétaux. On pourrait y ajouter l'incompréhension de la majorité des citoyens sur la réalité du travail réalisé par leurs élus, notamment nationaux!

Peut-être faut-il voir dans la méfiance populaire à l'encontre des «sachant, investis ou non d'un pouvoir de décision» le double effet de la complexité des problématiques qu'on leur demande de résoudre et de l'illusion que la profusion d'informations et d'échanges sur la toile et les réseaux sociaux donne à tout un chacun de pouvoir se forger un avis pertinent sur tous les sujets...

Ne peut-on pas aussi y voir une lassitude devant l'inertie de la décision politique et souvent également administrative, devant l'incapacité collective à faire une pédagogie compréhensible des enjeux à relever, devant la fréquente cacophonie des expertises contradictoires!

Même si le système français n'est pas aussi mauvais qu'on veut bien le dire dans les matinales des medias, sur le plan économique, social, de la santé, etc..., il n'est plus compréhensible pour une part grandissante de ceux qui doivent en bénéficier, voire pour une partie de ceux qui le font fonctionner.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que ce soit la tentation de «renverser» la table qui prenne le dessus, pour une remise à zéro de tous les processus de définition et de conduite des politiques publiques. C'est peut-être ce qui est en train de se dessiner, avec tous les risques inhérents à cette méthode: inertie du système administratif, perte de repères de toutes les parties prenantes, désordres dans les projets en cours, difficultés à conduire la période de transition, rareté des compétences nouvelles.... Et ce dans une société et un monde économique qui ne laissent aucune possibilité de respiration calme.

Aussi, dans la mesure où une majorité se dégagerait pour considérer que notre pays est confronté à une crise de fonctionnement systémique, il ne faudra alors pas être frileux dans les remises en question fonctionnelles et catégorielles. Les armées peuvent fournir un bon exemple de l'audace et de la persévérance à déployer dans ces circonstances, elles qui ont eu à surmonter des crises systémiques autrement dramatiques: 1871, 1940... Et la façon dont elles se sont réinventées à la fin du 20^{ème} siècle mériterait aussi d'éclairer la voie pour réformer en profondeur la définition et la conduite des politiques publiques.

Mais il faudra aussi redonner sa primauté et sa crédibilité à la décision politique, appuyée sur des expertises reconnues....

En attendant, je souhaite à chacun d'entre vous de passer un bel été, qu'il soit fait de détente, d'engagement social ou d'opérations militaires.



Bonnes Vacances

Rédacteur en chef: Général Marc THÉRY – mmh.thery@orange.fr
Mise en page: Colonel (H) André MAZEL

Minerve est soutenue par la Fondation
Crédit Social des Fonctionnaires



Nouvelles de l'EMSST

Par le Colonel Jean-Michel FOUQUET, commandant l'EMSST

Avant que le plan annuel de mutation n'agisse sur les transferts de responsabilités qui s'opèrent régulièrement en période estivale, l'EMSST a commencé à entamer une reconfiguration, le 29 mars dernier. C'est en effet à cette date que le Lieutenant-colonel Xavier Boute, bénéficiaire des dispositions de la disponibilité renouvelée, a quitté nos rangs pour poursuivre son parcours professionnel en tant que professeur associé à HEC. Jusqu'au dernier moment, il aura œuvré avec dévouement et passion tant à la montée en puissance des officiers dans leur préparation du concours diplôme technique que dans les actions préalables aux mises en scolarité ou encore dans l'accompagnement des officiers-stagiaires du cours armement. Bon vent à lui dans les fonctions qui sont désormais les siennes et, encore une fois, un grand merci pour ces vingt-quatre années passées au sein de cette belle maison.

Bon vent également au commandant Barbara Michelot qui, dès le 1^{er} avril 2019, a succédé au lieutenant-colonel Boute à la tête du bureau enseignement.

Je souhaite également informer l'ensemble des membres de Minerve de l'affectation du sous-lieutenant Valentin Paulcsak au poste d'adjoint au chef de cours «sciences de l'ingénieur». Spécialiste «réseaux», il a achevé sa période de formation initiale aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, le vendredi 5 avril dernier, et il m'a fait l'honneur de me choisir pour parrain à l'occasion de son adoubement.

L'actualité de l'EMSST ne se résume évidemment pas à ces seules considérations de ressources humaines. En effet, les missions perdurent: les cours préparatoires aux mises en scolarité ont débuté depuis la fin du mois de mars et la préparation au concours sur épreuves du diplôme technique aura été entamée à la parution de cette lettre.

Cette année 2019 connaît ou va connaître quelques évolutions par rapport aux années précédentes:

- l'arrivée des officiers sous contrat (OSC) pour le DT voie «admission sur titre» induit une augmentation sensible du nombre de candidats accompagnée d'une élévation réelle du niveau académique avec pour conséquences une hausse du nombre des dispenses de scolarités (11 sur 87) et, pour la première fois dans l'histoire de l'EMSST, la mise en œuvre de formations courtes certifiantes (FCC) afin de remettre à niveau les connaissances des OSC dont le bagage académique ne nécessite pas une scolarité complète sur un an;
- l'arrivée des OSC en vue des épreuves pour le concours 2020 du DT: 150 officiers suivront la préparation correspondante avec pour corollaire une augmentation notable de la sélectivité. Ainsi, la filière SHRI sera celle qui sera la plus concernée. Le concours afférent s'apprête ainsi à devenir le concours le plus sélectif de l'armée de terre avec environ 1 place pour 7 candidats;
- l'évolution du besoin de l'armée de Terre dans certains domaines (recherche opérationnelle, cyberdéfense/cyberprotection) dont les premières conséquences sont une adaptation des flux de stagiaires et le retour de certaines formations longues (2 ans) et un taux important de formations intéressant le domaine des systèmes d'information et de communication (plus de 30% des effectifs du DT);
- en parallèle, il est constaté une persistance des difficultés à alimenter dans la durée la scolarité du DT «SIC Forces», malgré les efforts des gestionnaires, l'adossement de la scolarité sur un master 2 RSH (réseaux systèmes hétérogènes complexes) en partenariat avec l'université de Rennes et malgré la réelle appétence de certains stagiaires pour un parcours de DT au sein des forces. Ainsi, à l'instar des années précédentes, moins de la moitié des places ouvertes seront pourvues.

Par ailleurs, la décision de créer le diplôme technique «emploi des forces» (DT EMP) avec une première mise en œuvre dès l'automne 2020 impliquera la mise à poste d'un officier au PAM 2019 au sein du CDEC. À ce stade, l'affectation de ce dernier à l'EMSST n'est pas encore arrêtée. Cette option est une des deux possibles au regard de l'expertise détenue par l'EMSST en matière d'ingénierie de formation du DT. Je ne manquerai d'aborder ce sujet particulier à l'occasion d'une prochaine lettre de MINERVE.

Le mot du Rédacteur en chef

Le Général Marc THÉRY

Enquête de lectorat: un beau succès!

Chers Lecteurs, vous avez été fort nombreux à répondre à l'enquête de lectorat lancée en mars dernier: sur 1000 destinataires de la Lettre de Minerve, 136 d'entre vous ont donné leur avis. Ce ratio est extraordinairement élevé dans ce type de sondage. Vos profils sont très variés: officiers de tous grades en activité, en 2^{ème} section ou à la retraite, responsables du monde civil, de tous horizons, de région parisienne, de province, de l'outre-mer et de l'étranger.

Nous en sommes touchés et vous remercions infiniment de vos commentaires riches et encourageants. Vous êtes dans une grande majorité, très satisfaits de la Lettre dans sa structure et son contenu. Indéniablement, vous êtes particulièrement attachés aux volets concernant la vie de l'EMSST, les expériences des stagiaires jeunes et aussi plus anciens et les informations sur nos armées. Et vous proposez ici et là, des améliorations intéressantes. Elles concernent le fond dans l'élargissement des sujets aux domaines de géopolitique, de stratégie, des armements ou de société. Sur ces différents points nous vous donnerons des pistes possibles de recherche en complément des remarquables publications du CDEC que vous recevez désormais en version numérique. Vos suggestions portent également sur la forme par la mise en place de liens d'approfondissement des articles de la Lettre et enfin sur la lisibilité et la mise en page. Nous prendrons en compte tout cela de notre mieux possible pour être au plus près de vos attentes.

En résumé, votre participation active démontre que notre Lettre demeure incontestablement le lien qui nous unit tous dans le respect mutuel et la fidélité aux valeurs de notre Association, dans le droit fil de sa vocation: information, réflexion et expression, solidarité et entraide, souvenir et devoir de mémoire, rayonnement et fraternité entre Anciens et Jeunes.

À bientôt et merci! Bien cordialement, votre rédacteur en chef

Plan stratégique des armées 2019-2021

Le 9 avril 2019, a été diffusé le plan stratégique des armées du Général d'armée Lecointre chef d'état-major des armées. Son objectif est de préparer les armées aux défis de demain et de créer les conditions d'un emploi optimisé des ressources allouées à la défense. Il s'agit d'être en mesure, à l'horizon 2025, de développer «des armées puissantes, agiles et connectées» telles que décrites dans la vision stratégique du CEMA.

Le détail de ce plan est accessible par le lien: [planstratégique2019-21](#)

«Data Intelligence»: la solution française.

Par le Capitaine Marie LANDINI, actuellement stagiaire à l'EMSST en scolarité MBA de Stratégie et d'Intelligence économique à l'École de Guerre économique

Alors que les États-Unis mettent en place une récupération systématique des données via leurs géants du secteur, tel que Palantir, l'État français et les services de renseignements peinent à structurer une politique efficace de protection des métadonnées et de développement de logiciels nationaux ou européens.

Après les attentats de 2015, la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) se confronte à un afflux de données et n'est pas dans la capacité de les exploiter efficacement. Devant l'absence de solution française ou européenne de logiciel algorithmique puissant, la DGSI se tourne alors vers l'Américain Palantir. Le contrat passé fait rapidement polémique.

En effet, comment ne pas suspecter cette *start-up* américaine, proche des services de renseignements et policiers américain, financée en partie par la *Central Intelligence Agency* (CIA), d'organiser une fuite de données. Ainsi, le co-fondateur de Palantir, Peter Thiel n'est autre que le conseiller numérique du Président des États-Unis, Donald Trump. Pour les détracteurs de cette alliance, la DGSI vient de faire «rentrer le loup dans la bergerie». En outre, la récente affaire de la «*Cambridge Analytica*» corrobore et conforte leurs craintes. De plus, comment accepter que Palantir puisse collaborer avec un des fleurons de l'industrie européenne et concurrent direct de Boeing: Airbus?

Face à ces polémiques, le directeur de l'Agence nationale des Systèmes de Sécurité de l'Information (ANSSI) met en garde contre l'ingérence américaine et appelle de ses vœux la création urgente d'une solution française ou européenne.

Sous l'égide du GICAT, l'alternative à Palantir s'annonce comme étant 100% française. En effet, un groupe de travail composé d'un *cluster* de «Data intelligence» a d'ores et déjà été constitué. Ce *cluster* d'initiative industrielle sera en mesure de proposer une offre modulaire et compétitive répondant aux besoins du renseignement national. Cette solution pourrait même, à terme, séduire d'autres États désireux d'utiliser une solution indépendante des technologies américaines.

En parallèle, depuis 2017, la Direction générale de l'Armement (DGA) et l'ANSSI ont lancé conjointement un programme nommé ARTEMIS, qui vise à équiper le ministère des Armées d'une infrastructure souveraine de traitement massif des données (ce projet est confié à Capgemini, Athosbull, Thales/Sopra-Stéria). Le déploiement pilote d'ARTEMIS, prévu pour 2020, équipera l'armée de Terre et pourra intégrer des éléments d'intelligence artificielle.

Même si des solutions innovantes émergent, dans le but de contrer l'impérialisme américain, il n'en reste pas moins que l'indépendance technologique et numérique, prônée par le président de la République, reste un impératif urgent. En effet, les entreprises françaises semblent peu sensibles aux dangers de la fuite de leurs métadonnées. De plus, inconscientes du danger, elles contractent des partenariats stratégiques avec les géants américains. Ainsi, la SNCF s'est engagée pour sa transformation numérique auprès d'Amazon, Microsoft et IBM, les jugeant plus sérieux que leurs concurrents français. La marche de la sensibilisation en matière de la protection des données est encore longue...



L'emploi des Armées dans le cadre du maintien de l'ordre: un serpent de mer objet de nouvelles controverses

Par le Chef de bataillon David MENIGON, en scolarité DT et en maîtrise spécialisée du management global des risques au sein de l'ENSAM. Ayant servi à la BSSP et plus particulièrement au 1^{er} groupement d'incendie et de secours, l'auteur a effectué majoritairement l'ensemble de sa carrière dans le domaine sécurité

Depuis plusieurs semaines, une extrême violence en marge d'une contestation sociale grandissante a frappé le pays tout entier à plusieurs reprises atteignant son paroxysme lors des rassemblements du 1^{er} décembre 2018. Le pillage de certains monuments nationaux, le ravage de symboles de la République ou encore l'attaque délibérée des forces de sécurité intérieure sont encore gravés dans la mémoire collective. Face à «ces troubles du dedans», à ces repères ébranlés, à ces événements qualifiés parfois d'insurrectionnels, l'emploi des Armées pour rétablir la concorde républicaine a de nouveau été évoqué. Afin d'éviter toute confusion entre la «force du dehors» et la «force du dedans» théorisée par le Comte de Guibert au XVIII^{ème} siècle, l'exercice de la violence légitime de la force publique ne peut s'affranchir des principes historiques qui l'ont façonné depuis plus de deux siècles. Parallèlement, le recours à l'armée sur le territoire national dans le cadre du maintien de l'ordre a laissé de profondes cicatrices, souvent méconnues des profanes. Certains événements, comme la «tragédie de Fourmies», le 1^{er} mai 1891, ou les mouvements contestataires viticoles de Narbonne ou de Perpignan, en 1907, ont marqué durablement les esprits et débouché, dans les années 1920, sur la création de forces spécialisées dans le maintien de l'ordre pour compléter l'action de la police et éviter l'emploi de l'armée qui a pu être désengagée progressivement de l'exercice de cette mission bien spécifique.

L'engagement des Armées sur le territoire national s'inscrit dans l'héritage de notre histoire. Il répond par ailleurs à un cadre juridique d'emploi extrêmement codifié par les institutions de la V^{ème} République. Hors état de siège, prévu par l'article 36 de la Constitution, les Armées ne peuvent contribuer à la préservation de l'ordre public sans une réquisition légale prévue conformément au code de la Défense. Par ailleurs, ce recours ne peut s'affranchir de règles bien définies liées à l'emploi de la force. La gestion des foules et manifestations, qui consiste principalement à maintenir à distance un adversaire pour éviter les morts ou les blessés relève de savoir-faire bien spécifiques. Pour autant, comme le précise l'instruction interministérielle 10100 de novembre 2017 relative à l'engagement des armées sur le territoire national, dès lors que les moyens dont dispose l'autorité civile sont estimés inexistant, insuffisants, inadaptés ou indisponibles, les armées peuvent être sollicitées pour renforcer le dispositif de sécurité mis en œuvre sous la responsabilité du ministre de l'Intérieur. Elles sont alors engagées, hors du champ de la défense militaire qui constitue leur mission première, en vertu d'une réquisition, conformément aux termes de l'article L. 1321-1 du code de la Défense, ou dans le cadre de postures permanentes de milieu ou de capacités permanentes de veille, d'intervention et de soutien spécifique. Engagée par le législateur pour compléter l'action des forces de sécurité intérieures dans le cadre de la stratégie de défense et de sécurité nationale et plus particulièrement pour répondre à la



menace terroriste endogène, l'armée a donc trouvé toute sa place et sa juste place dans le continuum de sécurité et de défense. Elle dispose en outre de savoir-faire en contrôle de foule, capacité régulièrement entretenue. Formée, entraînée et équipée pour combattre les ennemis du dedans ou du dehors, elle ne peut devenir un outil de répression sociale sans fragiliser le paradigme qui en fait l'instrument le plus puissant et le plus symbolique de la Nation.

Le programme DESCARTES: une modernisation nécessaire

Par le Capitaine Nicolas DUPORT,

en scolarité de Master 2 en Réseau des Systèmes Hétérogènes à l'Ecole des Transmissions dans le cadre du DT.

Avec des flux de données toujours plus importants et des systèmes d'information toujours plus performants, le dimensionnement actuel de SOCRATE ne correspond plus aux besoins IP et de téléphonie de nos armées. Ainsi, dans le cadre de sa transformation, le ministère des Armées a décidé de rénover son réseau métropolitain en lançant le programme d'armement DESCARTES «Déploiement des Services de Communication et Architecture des Réseaux de Télécommunication Sécurisés».

Ce programme a vocation à définir et mettre en place les moyens de communication et d'infrastructure des armées, nécessaires à la réalisation des missions opérationnelles et au fonctionnement courant de l'ensemble du ministère et de quelques sites partenaires. Il doit également satisfaire aux exigences de qualité de service, de résilience, de sécurité et de maîtrise en temps réel des échanges de flux d'information de niveau NP et DR.

• Un objectif ambitieux

Le programme DESCARTES doit pouvoir proposer un réseau résilient capable de mieux appréhender les menaces actuelles avec des écoulements de flux supérieur à 10 Gbits/s. Il doit également proposer une qualité de service différenciée selon les applications des utilisateurs tout en protégeant toutes les données circulant sur le réseau par l'emploi de matériels de chiffrement. Enfin, il doit proposer un service de téléphonie vers tous les postes fixes et mobiles des armées.

Pour ce faire, il répond à trois besoins fondamentaux:

▬ Besoin de communication plus standardisée de l'ensemble du ministère, basée sur l'offre civile disponible: le SCU (Service de Communication Unifié), avec 1000 sites et 250.000 abonnés téléphoniques, ouvre le transport des données d'usage général du ministère (remplacement de VPN 2010) ne nécessitant pas une haute disponibilité opérationnelle. Ce SCU est défini en 3 composantes:

- architecture routage et sécurité: SCU ISR (Interconnexion Sécurisée de Réseaux) grâce aux PI (Points d'Interconnexion), apportant un chiffrement systématique des communications sur les WAN;
- téléphonie: SCU TUG (Téléphonie d'Usage Général). Rénovation et généralisation du réseau RDTM à l'ensemble du Ministère en VoIP;
- Composante transport opérateur: WAN SCU: offre de transit opérateur civil.

▬ Besoin opérationnel d'un cœur stratégique (fortes exigences de résilience): le SCR (Système de Communication Résilient) transporte des informations directement liées au cœur de métier opérationnel via un réseau hautement résilient maîtrisé par la Défense raccordant une centaine d'emprises stratégiques. Possédant une architecture différenciée par rapport à celle du SCU, il est constitué d'un backbone optique maillé en haut débit (300 Gb/s théorique possible sur la Boucle Optique Haut Débit) avec une couverture supplémentaire des zones «stratégiques» actuellement mal desservies en débit, tout en conservant une composante hertzienne (FH) pour la collecte des sites non desservis en optique. Le SCR a vocation à remplacer progressivement SOCRATE sur un périmètre particulier.

▬ Besoin spécifique de téléphonie /interphonie du contrôle aérien militaire: le STCA (Service de Transit pour le Contrôle Aérien) (1000 utilisateurs sur 40 sites). Ce service doit offrir un service de téléphonie haute disponibilité avec la qualité de service associée au profit des participants étatiques du contrôle aérien. Il s'appuie sur DESCARTES SCU et SCR et doit répondre aux exigences de disponibilité et aux caractéristiques techniques spécifiques à ces communications.

• Une architecture différenciée

Exploité par la DIRISI, le système DESCARTES est constitué de réseaux de transport qui peuvent être de différents types: transit opéré par un opérateur civil, transit résilient métropolitain capable de fonctionner en cas de crise majeure, réseau satellitaire pour le secours en métropole, Internet ou autres moyens télécoms. De plus, il est composé d'un système en «Points d'Interconnexion» (remplaçant les «Routeurs Fédérateurs de Site») offrant les capacités de raccordement des réseaux de desserte, d'aiguillage et de chiffrement des flux clients.

Pour ordonner tous ces flux, les sites pouvant se raccorder au réseau DESCARTES ont été catégorisés en fonction du besoin en résilience et disponibilité dont ils doivent disposer. Ainsi, 4 grandes catégories de sites ont été créées:

- Site CR (Cœur de Réseau): ces sites forment le cœur du réseau et possèdent un accès privilégié au transit IP UG et transit IP résilient;
- Site CS (Cœur Stratégique - 118 sites nationaux): sites ayant été identifiés comme essentiels et indispensables à la bonne exécution des missions des Armées afin de répondre aux besoins de résilience des services vitaux du ministère (SCU + SCR permanents);
- Site ND (Noyau Dur - 150 sites nationaux): les sites se situant dans un état intermédiaire. Ils bénéficient de moyens de secours satellitaires pour pallier une éventuelle défaillance d'un opérateur. (SCU + SCR redondé);
- Site UG (Usage Général - 1.000 sites nationaux): sites des Armées ayant des besoins en liaisons standards dont la résilience n'a pas de caractère spécifique. Ils ne bénéficient que d'un service d'opérateur apporté par des marchés de la DIRISI mais ne garantissent pas la permanence de ces services en cas de crise grave. Ces sites ont un PI avec accès au transit IP UG (SCU).

• Une technicité exigeante:

- Compatible avec les protocoles IPv4 et IPv6, le réseau DESCARTES assure une grande résilience, et doit pouvoir faire face aux coupures, aux pertes de paquets, aux latences et à la gigue (traitement de la congestion dans le réseau).
- De plus, les performances ont été améliorées grâce tout d'abord à son architecture qui permet des performances maximales sur le cœur de réseau, mais aussi par son traitement de la qualité de service qui lui assure la priorisation des flux importants.
- Mais ces performances peuvent être très basses lors du transit IP UG hors métropoles, en particulier à l'étranger, à cause de l'usage de moyens satellitaires.

Enfin, le programme DESCARTES offre des services différenciés afin d'optimiser les transports. Il améliore tout d'abord le processus de multicast sur les échanges réseaux et offre également un service de cloisonnement par domaine (ce multi-domaines permet notamment de traiter la séparation de l'IP DEFENSE du HORS IP DEFENSE).

Pour gérer tout ce déploiement, un portail DESCARTES permet à la DIRISI de suivre le déploiement de plus de 1.200 sites Défense en France et à l'étranger. Accessible via portail-descartes.intradef.gouv.fr (avec une authentification par compte Intradef), il comporte un planning de l'ensemble des actions en cours et à venir, ainsi qu'un site Wikimedia comprenant une base de connaissance sur le fonctionnement de l'application ainsi que des liens vers le portail dédié aux utilisateurs.



T.E Lawrence: le choix de la guérilla

Par le Capitaine Jean LEGRAIN, en scolarité à l'INALCO (langue arabe)
dans le cadre du diplôme technique

T.E Lawrence est devenu une référence dans la mise en place d'un nouveau type de combat au Moyen-Orient que l'on appelle aujourd'hui la guérilla. Mais qu'est-ce qui l'a amené à choisir cette tactique en contradiction avec la doctrine militaire de l'époque ?

Thomas Edward Lawrence naquit de parents anglo-irlandais en 1888 à Trémadoc au nord du Pays de Galles. Élève brillant, son caractère aventureux et son esprit indépendant lui font préférer l'exploration de la campagne environnante où il s'entraîne à rester le plus longtemps sans manger ni boire ni dormir. Cette endurance acquise s'avéra aussi précieuse que sa connaissance incomparable de l'Arabie du Nord acquise pendant ses expéditions archéologiques avant la Première Guerre Mondiale lorsque l'Intelligence service l'enrôla et l'envoya en Egypte peu après la déclaration de guerre. Son transfert à la section arabe du Bureau des Affaires étrangères marque un tournant décisif dans sa vie. C'est à ce moment que le chérif Hussein de la Mecque déclenche une rébellion, encouragé par les Britanniques. La rencontre entre T.E Lawrence et Fayçal, troisième fils d'Hussein, sera l'une des plus importantes et des plus décisives de l'histoire du Proche-Orient.



En observant les troupes de Fayçal, Lawrence les considéra idéales pour la guérilla: des hommes à l'aspect rude, bardés de cartouches, qui font usage de leur fusil à la moindre occasion mais particulièrement résistants. Des bédouins capables de frapper vite et fort pour s'évanouir ensuite dans le désert hors de portée des Turcs. Lawrence comprit que les employer selon les méthodes conventionnelles de l'époque constituerait une folie et un gaspillage criminel.

En effet, Lawrence connaissait parfaitement le peuple arabe: non seulement il s'était identifié aux Bédouins en adoptant leur mode vestimentaire, mais il avait pénétré leur psychologie, partageant leur façon de vivre au point d'acquiescer les réflexes d'un arabe. Il savait ainsi que les Bédouins étaient forts courageux en combat individuel mais qu'ils manquaient de discipline et qu'ils ne pourraient résister aux tirs d'artillerie continus s'abattant sur les soldats des tranchées. Selon Lawrence les Arabes et les Anglais ne pouvaient combattre côte à côte de cette manière avec succès. Par ailleurs, une bonne partie des tribus bédouines ne s'étaient pas encore ralliées au roi Hussein. Lawrence sentait que les Bédouins non alliés s'opposeraient violemment au débarquement de troupes anglaises en Arabie. Tout comme Hussein et Fayçal, les Bédouins non ralliés n'aimeraient pas voir des chrétiens au Hedjaz, terre sainte musulmane, même pour les aider à combattre les Turcs musulmans.

Lawrence fit part de ses conclusions à l'état-major du Caire qui les accepta et le nomma officiellement agent de liaison auprès de l'armée de Fayçal alors qu'il n'était encore que capitaine. En effet, les Britanniques portaient leur effort principal en Palestine contre les Turcs et le quartier général du Caire ne souhaitait pas disperser ses forces sur un autre front.

La révolte arabe sera prise au sérieux avec la prise du port d'El Ouedj et d'Akaba en juin 1917. Doué d'un sens extraordinaire du commandement et d'une résistance physique prodigieuse inspirant le respect aux Bédouins, Lawrence entrera dans la légende en conduisant les Arabes à la victoire contre les Turcs.

Prévention contre les risques NRBC

Par le Capitaine Julien DESCABANNES,

en scolarité, à l'École nationale supérieure des arts et métiers, un mastère spécialisé en management global des risques dans le cadre du DT

La prise en compte des risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques est souvent difficile à appréhender malgré une présence toujours plus pesante et récurrente sur les théâtres d'opérations de l'armée française. Ainsi, comment envisager et jauger ce type de risques ?

Les risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques (NRBC) sont une réalité de plus en plus prégnante de notre vie quotidienne. Ces risques, souvent inodores et invisibles, sont malheureusement et généralement construits sur une série d'heuristiques de jugement. En effet, la perception de ces risques est étroitement liée à l'histoire des grandes catastrophes, aux événements du moment et à la situation géopolitique. Ces différentes perceptions évoluent elles-mêmes au rythme du temps, des individus et de l'actualité. Ainsi, nos biais de jugements altèrent notre perception de ces risques. Alors comment prendre en compte ce type de risques dans la conduite des opérations militaires ?

L'ISO 31000, document de référence proposant un cadre dans le domaine du management du risque, définit le risque comme «l'effet de l'incertitude sur les objectifs fixés». Il s'avère donc nécessaire et primordial de connaître les objectifs avant de pouvoir évaluer quelques risques associés que ce soit. Cette première étape, loin d'être anodine, constituera la base de prise en compte des risques et donc des prises de décisions qui s'en suivront.

L'évaluation des risques qui en découlera permettra de définir une dangerosité des situations envisagées. Il faut être conscient que l'exhaustivité n'est pas possible et que l'imprévisible est loin d'être une anomalie. Ainsi, dans la mesure du possible, on s'attachera à obtenir des niveaux de risques traduits en valeurs chiffrées afin de pouvoir les hiérarchiser. La criticité est cette valeur chiffrée, souvent décomposée en plusieurs paramètres:

- La fréquence d'apparition de l'évènement. Cette échelle de fréquence sera définie par le décideur et calculée en fonction de données statistiques. En cas d'absence de données, elle pourra être définie par un expert;
- Les effectifs exposés aux risques;
- La gravité de l'évènement. Au même titre que la fréquence, cette échelle de gravité est préalablement définie par le décideur. Il s'agit d'une notion subjective;
- Le niveau de maîtrise de l'évènement. Ce niveau permet d'abaisser la criticité si la maîtrise est bonne (équipements de protection, de détection, de renseignement, etc.).

La criticité est alors le produit des valeurs de ces paramètres. Elle permet d'établir un classement qui permettra de prioriser les mesures à prendre pour réduire les risques et/ou en atténuer les conséquences afin de les rendre acceptables.

Cette acceptation du risque se devra d'être définie et délimitée, avec toutes les conséquences que cela peut impliquer pour le décideur et dans l'intérêt de l'atteinte des objectifs. Au-delà de l'acceptation des risques, l'acceptation de la non exhaustivité, de la non perfection de son évaluation est aussi primordiale pour en comprendre tous les enjeux.

Ainsi, les risques NRBC comme tant d'autres risques ne sont pas à considérer avec légèreté. Ils doivent être étudiés avec méthode et pragmatisme, même si les résultats sont imparfaits et incomplets. L'évaluation des risques est une aide opérationnelle visant limiter le danger pour atteindre les objectifs opérationnels fixés.

Les militaires et les risques industriels majeurs

Par le Commandant François-Xavier TESSON,

en mastère spécialisé en management global des risques à l'École nationale supérieure des arts et métiers.

Les militaires déployés sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle ou, plus généralement, pour des missions s'appuyant sur l'Organisation Territoriale Inter Armées de Défense (OTIAD) peuvent être confrontés à des risques industriels majeurs dont la connaissance leur permettra d'agir afin d'assurer leur protection et celle de la population. Cette connaissance globale de l'organisation de la prévention des risques industriels au sein de l'entreprise par les forces armées, en appui des unités spécialisées dans les risques technologiques et le secours aux personnes, constitue donc un facteur de succès opérationnel dans les zones urbaines à forte densité de population,

C'est à la suite de la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse en 2001 que des plans de prévention ont été imposés à l'ensemble des sites industriels présentant des risques technologiques majeurs.

Les risques industriels ont un impact sur les employés (risques professionnels) mais aussi sur l'environnement extérieur, les populations avoisinantes et les biens (risques environnementaux). Par «risque», il faut entendre l'effet de l'incertitude sur la réalisation des objectifs fixés (référence ISO 31000). On qualifie ainsi de risque majeur, la gravité consécutive d'une catastrophe susceptible d'être causée à l'environnement extérieur associée à sa faible probabilité d'occurrence. Il est vrai que les exploitants de sites sensibles doivent démontrer leur capacité à répondre aux risques induits (régime de déclaration, enregistrement ou autorisation), dans le cadre du code de l'environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (nomenclature ICPE/SEVESO III entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015), organisent des plans d'urgence type Plan d'Organisation Interne (POI) et Plan Particulier d'Intervention (PPI). Il reste que les forces armées, déployées notamment dans le cadre de l'opération Sentinelle, ne sont pas forcément informées des risques locaux associés et de la conduite à tenir en cas de catastrophe. C'est certes l'exploitant qui dirige les opérations en cas d'avarie (POI) mais dès lors qu'il fait appel aux services d'incendie et de secours, c'est l'officier de sapeur-pompier qui endosse la responsabilité de commandant des opérations de secours (PPI) et organise l'emploi des services publics et acteurs privés nécessaires.

Les 1.271 sites classés ICPE en France (656 en seuil bas et 515 en seuil haut) sont pour la grande majorité d'entre eux situés dans des zones à faible densité de population. Même si des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ont été imposés dès 2001, limitant l'urbanisation future et permettant d'envisager des expropriations, certaines ICPE sont pourtant situées à proximité de zones urbaines très denses. À titre d'exemple, si Paris ne compte aucune ICPE, 7 ICPE seuil haut (Nanterre, Gennevilliers, Stains, Vitry-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi, Valenton) et 16 ICPE seuil bas sont présentes en petite couronne parisienne.

Rapidement employées à la sécurisation en cas d'événements majeurs (comme ce fut le cas lors des attentats terroristes du 13 novembre 2015), les forces armées seraient engagées en appui des secours en cas de catastrophe technologique. Si la directive SEVESO III prévoit l'information du public exposé à un risque industriel, une connaissance sommaire mais indispensable des risques industriels et des procédures d'organisation des secours voire leur implication dans certains exercices d'envergure pourrait s'avérer pertinente pour les militaires exposés aux risques industriels de leur secteur d'intervention et engagés quotidiennement (au même titre que les forces de secours) au plus près de la population.

Carnet gris

Décès de l'épouse du Général Jacques DERRIEN

Minerve présente à sa famille ses condoléances attristées.

Conseils de lecture:

«Un sentiment d'inachevé, réflexion sur l'efficacité des opérations»,

de Jean Gaël Le Flem et Bertrand Oliva,

Éditions de l'École de Guerre, juillet 2018, 217 pages.

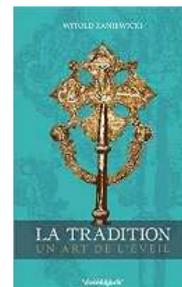
Le Lieutenant-colonel Le Flem et le Chef de bataillon Oliva ont suivi le cycle 2017-18 de l'École de guerre où ils ont répondu à la question très sensible de l'efficacité des opérations menées par la France. Fondé sur l'étude d'une importante bibliographie et sur leur action personnelle en Afghanistan et en Afrique, leur sentiment est nuancé, mêlé de points favorables mais aussi d'interrogations sur les conséquences réelles des engagements. Redonnant le primat au politique et à la diplomatie, ils présentent avec lucidité les résultats encourageants mais aussi les limites des stratégies actuelles. Ils proposent *in fine* des axes d'amélioration autour de plusieurs volets: médiation armée, incarnation du pouvoir politique sur le terrain, partenariat avec les forces locales. Leur analyse rigoureuse, alliée à une liberté de ton qui donne toute sa force à leur écrit, atteste d'un très haut niveau de réflexion.

À l'évidence, ces deux officiers rejoignent la cohorte des jeunes penseurs militaires à travers un essai brillant porté par les belles Éditions de l'École de Guerre.

Minerve a découvert qu'un adhérent écrivait sans nous en faire part. Il nous a paru évident de mettre en avant ce talent caché en indiquant ici son dernier ouvrage sur un sujet qui tient au cœur du CEMAT et du CDEC: «**La tradition**». C'est un guide didactique pour aborder la signification obscure du mot et pour l'approcher sereinement, ou l'approfondir avec ses repères bibliographiques.

Le Colonel Witold Hordiejuk Zaniewicki, Docteur en Histoire et diplômé de Théologie orthodoxe, a écrit ou collaboré à de nombreux ouvrages sur l'histoire sociale ou sur les religions.

Il apporte dans ce texte un éclairage simple et concis, mais indispensable pour comprendre le sens de la Tradition, comme voie de l'Éveil. Il rappelle le contexte et les grandes dates historiques qui ont marqué la chrétienté; cette synthèse s'accompagne d'un grand nombre de références bibliographiques éclairant les différentes pratiques dont l'homme moderne a perdu l'origine ou la signification sacrée.



Adresse: CDEC / EMSST / Minerve – Case 53 - 1 Place Joffre – 75 700 PARIS SP 07

Tel: 01 44 42 42 72 __ Fax: 01 44 42 50 45 __ PNIA 821 753 42 72

Mail: minerve@asso-minerve.fr - Site: www.asso-minerve.fr